

« Comment renforcer votre mandat d'élu d'opposition ? »

Vous vous attendiez à remplir un rôle plus constructif en devenant élu d'opposition et vous avez dû faire face à une toute autre réalité... Pour rendre votre mandat plus efficace afin de mieux répondre aux attentes de vos concitoyens, vous devez solidifier votre socle de compétences et vérifier précisément l'étendue de vos droits et de vos devoirs, tout en vous enrichissant de l'expérience d'autres élus de la minorité de tout bord sur le territoire.

Les thèmes approfondis au cours de la formation :

- La difficulté d'être un élu d'opposition en France
- Savoir cibler ses interventions, éviter d'être un opposant stérile
- S'appuyer au mieux sur le C.G.C.T.
- Etude de l'ensemble des droits et prérogatives des élus d'opposition
- Etude personnalisée du règlement intérieur de votre collectivité (obligatoire au-dessus de 3 500 habitants)
- Comment obtenir le respect de vos droits
- Les différents recours et leurs modalités, bien s'assurer de leurs fondements
- Les sources d'informations générales ou juridiques indispensables
- Les évolutions récentes de la loi (NOTRe, Statut de l'élu, République numérique ...)

Cette formation est délivrée par Jean-Luc Trotignon, ancien Vice-Président de l'AELO, ex-Délégué National de l'association Anticor, Président du principal groupe d'élus d'opposition d'une sous-préfecture de 27 000 habitants depuis 2008.